

Canadian library yearbook = Annuaire des bibliothèques canadiennes, 1985. Toronto, Micromedia, 1985. VI, 420 p.

Gaston Bernier

Volume 31, Number 4, October–December 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1052733ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1052733ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bernier, G. (1985). Review of [*Canadian library yearbook = Annuaire des bibliothèques canadiennes, 1985.* Toronto, Micromedia, 1985. VI, 420 p.] *Documentation et bibliothèques*, 31(4), 167–168.
<https://doi.org/10.7202/1052733ar>

comptes rendus

Canadian library yearbook = Annuaire des bibliothèques canadiennes, 1985. Toronto, Micromedia, 1985. VI, 420 p.

L'entreprise Micromedia, surtout connu ici comme société éditrice de *ProFile* (1973-1978) et de *Microlog* (1979-), deux répertoires bibliographiques des publications gouvernementales, administratives et législatives canadiennes, et de *Canadian news index* (1977-), un guide alphabétique courant des articles publiés dans une douzaine de quotidiens anglo-canadiens, vient de publier une première édition de l'*Annuaire des bibliothèques canadiennes*.

Cette publication n'a pas été créée ex nihilo. Elle a eu un ascendant immédiat dont le titre français était *Guide des bibliothèques canadiennes*. Micromedia en avait réalisé trois éditions entre 1980 et 1983.

Pour l'essentiel, le contenu de l'*Annuaire* est identique à celui du titre antérieur: liste des bibliothèques distribuées sur le territoire canadien, des réseaux régionaux de bibliothèques, des services d'archives, des associations professionnelles, des écoles de bibliotechnique et de bibliothéconomie et, enfin, données chiffrées sur les bibliothèques. On retrouvait déjà ces chapitres dans le répertoire antérieur. Dans l'actuel, ils représentent au-delà de 80% du contenu. Les sections apparaissant pour la première fois sont une liste des périodiques en bibliothéconomie, une liste de libraires grossistes et d'agences d'abonnement, un aperçu des événements vécu en 1984 au niveau canadien et au niveau des régions, des statistiques sur les salaires versés aux bibliothécaires et aux bibliotechniciens en divers milieux et, enfin, le texte d'une conférence de Mme Marianne Scott sur le développement d'un réseau de bibliothèques au Canada. Elles représentent environ 70 pages sur les 420 du répertoire. C'est dire que le contenu en lui-même est à peu près identique à celui du guide publié précédemment.

La partie essentielle de l'*Annuaire*, celle qui servira régulièrement aux documentalistes et bibliothécaires, reste la liste alphabétique des bibliothèques. Près de 5 500 établissements y sont répertoriés. Chaque notice comprend la date de création, le nom du responsable, l'adresse, le numéro de téléphone, le nombre d'employés, la

spécification du type de bibliothèque et des secteurs d'excellence et la participation ou non au réseau de prêts interbibliothèques. En lui-même, l'inventaire a permis l'identification de cinq cents bibliothèques de plus qu'en 1983. Cela constitue un immense succès. On peut s'attendre, face à cette constatation, que quant à son utilisation locale, l'*Annuaire* prendra le pas sur l'excellent *American library directory* (38^e édition, 1985), lequel identifie un peu plus de 3 300 bibliothèques canadiennes.

Les bibliothèques identifiées dans la section sont classées dans un ordre alphabétique pur, sans renvois, sans ajustements. Cet ordre «bêtement» alphabétique ne facilite pas le repérage de l'information. La Bibliothèque municipale de Montréal est identifiée sous l'intitulé Bibliothèque de la ville de Montréal; celle de Québec, sous Bibliothèque municipale de... alors que sa raison sociale est Bibliothèque de Québec. Heureusement, cette liste est complétée par deux index: l'un par domaines de spécialisation et l'autre par noms de municipalités regroupés par province. Sans corriger totalement les lacunes de l'ordre du classement alphabétique, les deux index contribuent à en faciliter la consultation.

La liste des bibliothèques et ses deux index constituent les sept dixièmes du répertoire. Les chapitres suivants, dix au total, même s'ils sont fort utiles, sont d'inégales importances.

Le chapitre sur les systèmes régionaux de bibliothèques couvre huit pages seulement. Le Québec en est totalement absent et l'existence des bibliothèques centrales de prêt (BCP) est passé ici sous silence même si elles desservaient, en 1984, près de un million de citoyens des milieux ruraux. Les compilateurs ont assimilé les BCP québécoises à des bibliothèques municipales et les ont intégrées au noyau central de l'annuaire. Il aurait été plus logique de les inclure dans les systèmes régionaux.

Il n'est rien de particulier à souligner quant aux sections portant sur les services d'archives et sur les écoles professionnelles. Cependant, on semble avoir fait preuve de laxisme dans le chapitre sur les associations professionnelles. Il est difficile de justifier la présence dans cette liste d'organismes aussi différents que l'ASTED et le sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ, que la Corporation des bibliothécaires professionnels et le Resource network committee de la Bibliothèque nationale du Canada. La CREPUQ et le Comité identifié sont

beaucoup plus des organismes consultatifs que des associations stricto sensu. Il faudrait ou épurer la liste ou changer l'intitulé.

Les deux sections de données chiffrées me semblent un aspect important du répertoire surtout si, comme on l'affirme dans l'introduction, certains tableaux lui sont propres. Les chercheurs et les étudiants auront tout intérêt à consulter ces statistiques et à les utiliser. Les données sur les salaires seront utiles à titre indicatif. Malheureusement, le chapitre manque d'intégration et de synthèse.

Restent les aperçus régionaux et pancanadiens de la situation et des événements de 1984 dans la profession. Encore là, on note une grande disparité dans le traitement. Des auteurs ont énuméré tout un train de faits et d'interventions alors que d'autres se sont bornés à une décision jugée porteuse d'avenir. On devrait peut-être tâcher de définir un contenu similaire pour ces chroniques.

Une autre préoccupation touche l'identification éventuelle de ces textes comme de celui de Mme Scott. Leur publication à l'intérieur d'un tel annuaire, lequel ne sera sans doute pas dépouillé au départ par les entreprises d'indexation, ne sera pas signalé aux chercheurs éventuels et le profane n'en retrouvera pas la trace aisément. Je pense que les éditeurs devraient prévoir dès maintenant un index cumulatif intégré pour les prochaines éditions de manière à faciliter le repérage des données et des textes hétérogènes publiés.

Les Québécois et les francophones regretteront la pauvreté de la langue (de traduction) du répertoire. Des passages sont complètement incompréhensibles sans le recours au texte original. J'en cite deux à tout hasard: «La CLA n'a pas créé de comité chargé d'étudier la question des cotisations, (sic) mais le précédent de la Smithers Public Library Board en Colombie-Britannique, a présenté sa démission en signe d'opposition de loi sur les bibliothèques semble s'opposer fermement aux cotisations pour les services normaux de bibliothèque».

Si vous désirez déchiffrer ce rébus, il vous sera nécessaire de lire le texte anglais (p. 364, 2^e paragraphe). À la page 387 (5^e paragraphe), on lit: «Les bibliothèques collégiales et universitaires ont été l'objet de pressions politiques visant à défendre leur financement». De quoi s'agit-il: est-on en faveur ou non de leur financement? Pourquoi exercer des pressions sur les bibliothèques elles-mêmes? Encore là, la seule clé demeure le texte anglais de la colonne voisine. De plus, les coquilles abondent (360: emplois manacés; p. III: statistiques... plus compétes; endos de la page de titre: le mémoire d'un ordinateur), les accents sont invisibles (p. 21: Agnes Dallaire, p. 20: Madeleine Gregoire, Daniele Bouffard), les abréviations conservent leur forme anglaise (Mme., Ave., Qué.), on ignore l'élision (Bibliothèque municipale de Arthabaska, ... de Asbestos, ... de Aylmer; Université

de Ottawa) et le sabir domine (Aperçu Québec, «accréditation», «rapport de situation», «convocateur»). Heureusement, à l'occasion, ce volapük prête à rire. Par exemple quand on parle de «la violation du secret dans les fichiers» (p. 361), quand on traduit «out of print» par «retirés de l'impression» (p. 363) ou quand on donne, comme domaine d'excellence d'une bibliothèque, la «philosophie» (p. 1). En somme, la pauvreté du texte français est uniforme du début à la fin de l'ouvrage. Si les éditeurs désirent continuer de publier des éditions bilingues, ils devraient peut-être envisager la possibilité de s'adjoindre un co-éditeur québécois (l'ASTED, par exemple).

En dépit de ces quelques faiblesses (ethnocentrisme, langue), le répertoire de Micromedia sera fort utile dans le milieu. Sans être le chaînon manquant, il constitue un progrès au niveau intermédiaire, entre les répertoires mondiaux similaires (*World guide to libraries*, 6^e éd., Munich, 1983), le répertoire américain déjà signalé et les guides québécois.

Gaston Bernier

Bibliothèque

Assemblée nationale

Tremblay, Ginette et Santerre, Pierrette. Croc-en-livre: Rencontre avec les livres. Pour une animation du livre avec les 4-10 ans. Rimouski, Université du Québec, 1985. 172 p. (Didactique).

Apprendre à lire aux enfants n'est pas une sinécure. La lecture est très souvent perçue par les apprentis lecteurs comme un acte austère, complexe, voire inutile. Aussi les échecs y sont-ils nombreux et le nombre de mal-lisants, considérable. Pour remédier à cette situation, les enseignants sont continuellement à la recherche de nouvelles pédagogies facilitant cet apprentissage.

Une des dernières en date est basée sur l'importance de relier plaisir et lecture. On sait le goût des tout-petits pour les histoires qu'on leur raconte. Les pédagogues veulent profiter de cet intérêt et le maintenir durant toutes ces années d'apprentissage de la lecture.

La difficulté réside dans les moyens à prendre pour y arriver. Dans ce but, la recherche a pris beaucoup d'ampleur. Les médiateurs entre le livre et l'enfant ne peuvent que s'en réjouir. On a vu ainsi proliférer, ces dernières années, essais et guides d'animation du livre, fruit d'expériences diverses mais ayant tous en commun la volonté de faciliter l'approche du livre pour la jeunesse.